



Xxxxxx et xxxxxx Danger !

Par **LEROIUBU**, le **09/03/2014** à **20:31**

[fluo]bonjour[/fluo]

Ces derniers mois, mon compte courant a été débité par 2 organismes : xxxxxx et xxxxxx. Sur conseil de ma banque, dont je tairai le nom et encore plus le n° de compte !, j'ai déposé plainte au Commissariat de Police. Bonne nouvelle : l'établissement bancaire m'a remboursé en intégralité. Des conseils : faites attention aux arnaques quand vous commandez en ligne. Egalement avec votre opérateur Internet, de faux messages circulent. Et aussi avec votre banque pour les mêmes raisons.[smile3]
petit oubli. La banque a refait la carte bleue en changeant de numéro et, bien sûr, de code confidentiel